



ASSOCIATION LUXEMBOURGEOISE POUR LE DROIT DE L'ENVIRONNEMENT

a.s.b.l. à caractère scientifique

Pour une majorité des scientifiques la réalité du changement climatique ne fait plus aucun doute et ils en cherchent la cause principale auprès des activités humaines. Surtout la consommation en énergies fossiles a libéré d'énormes quantités de gaz carboniques retenus jusqu'alors dans leurs gisements souterrains. Le remède qui semble s'imposer naturellement est le développement systématique de sources d'énergies dites renouvelables. Cette solution est d'autant plus séduisante qu'elle promet d'ouvrir de nouveaux créneaux économiques et de générer des emplois. Encore faut-il savoir ce que recèle le terme «énergies renouvelables». Ainsi par exemple, les mises en garde de plus en plus urgentes devant le risque d'une pénurie alimentaire générale ont freiné de beaucoup l'engouement initial pour cette solution.

Une autre piste qui s'offre au politique est la promotion d'une utilisation plus économe des ressources primaires. Ici, surtout une efficacité énergétique accrue promet d'atteindre les objectifs visés. Le développement de la recherche et l'amélioration des produits avec pour corollaire la création de nouveaux emplois, ainsi que la réorientation vers des modes d'une consommation plus respectueux des ressources limitées pourraient être réalisés sans que des conséquences négatives seraient à craindre. Est-ce vraiment le cas? Auquel des deux modèles donner préférence? Ou bien, faut-il miser sur les deux? Le cas échéant dans quelles proportions?

Voilà des questions auxquelles M. Tom Eischen, Commissaire de Gouvernement à l'Énergie, entreprendra de donner des réponses dans le cadre du prochain déjeuner-débat. Comme à l'accoutumée, l'exposé sera suivi d'un repas ainsi que d'un débat sur le sujet. Durée totale: env. 1 ½ - 2 heures.

Efficacité énergétique et énergies renouvelables Contexte national et européen

Conférencier

M. Tom EISCHEN

Commissaire de Gouvernement à l'Énergie

Lieu

Restaurant "Brasserie Mansfeld", Luxembourg - Clausen

Date - heure

Vendredi 25 avril 2008, à 12h30

Frais

50 EUR, participation au déjeuner

Inscription

Les personnes qui désirent participer sont priées:

- de renvoyer le formulaire d'inscription à l'Association luxembourgeoise pour le Droit de l'Environnement, 15, rue St. Ulric, L-2651 Luxembourg (Fax 46 25 51 / E-mail info@alde.lu), au plus tard pour le 22 avril 2008;
- de virer les frais de participation au CCP LU06 1111 1216 7234 0000 avec la mention "Déjeuner-débat" et le nom du/des participant(s).